



DGA Ressources humaines et Affaires juridiques

Direction des Ressources Humaines

Note de service n°2016 – 15 – DRH
relative à la vacance d'un poste
d'agent polyvalent de la voirie

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et externe, d'un poste d'agent polyvalent de la voirie.

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

- *Rattachement hiérarchique :*
 - DGA Environnement et espace public
 - Direction de la Mobilité
 - Service voiries et dépendances

- *Relations fonctionnelles :*
 - le technicien en charge de la régie travaux
 - le chef du service Voiries et Dépendances

MISSIONS PRINCIPALES

- Effectuer tous types de travaux d'entretien de voirie : empièrrement, application d'enrobé chaud et froid, enduit à l'émulsion,
- Effectuer des travaux de maçonnerie type scellement et mise à la cote d'ouvrage sous trottoir ou chaussée, abaissement de bordures, pose de pavés, construction de regard,
- Poser du mobilier urbain,
- Poser des signalisations verticales et appliquer des produits de marquage,
- Faire du terrassement manuel en tranchée ou en fouille ponctuelle,
- Utiliser le matériel électroportatif et le compresseur d'air,
- Conduire des engins type minipelle, compacteur, chargeuse compacte, chariot élévateur,
- Participer aux astreintes techniques et hivernales,
- Participer au contrôle annuel des poteaux d'incendie,
- Être en alerte de façon à détecter ou anticiper des problèmes éventuels (voirie, éclairage, travaux non autorisés, etc.) qui pourraient impacter le domaine public et rendre compte à son supérieur hiérarchique,
- Participer, en cas de besoin, aux activités d'un autre service en appui ou en remplacement d'un personnel absent ou défaillant.

COMPETENCES REQUISES

- Etre apte physiquement aux contraintes du poste (port de charge, travail en extérieur, contact éventuel avec le ciment).
- Savoir lire et comprendre une notice, une consigne, un plan,
- Etre apte à détecter des dysfonctionnements sur chaussée et ouvrages de la voie publique,
- Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Maîtriser les techniques d'entretien de voirie,
- Connaissance technique en petite maçonnerie,
- Savoir faire un croquis et un métré quantitatif,
- Etre titulaire du permis de conduire B (obligatoire).
- Etre titulaire du CACES 1 et 9 (facultatif).

QUALITES

- Avoir un esprit d'initiative tout en sachant rester dans son champ de compétence
- Etre irréprochable dans son comportement vis-à-vis des administrés et de ses collègues
- Savoir travailler en équipe et rendre compte à sa hiérarchie
- Sens du service public.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Pierre-Alexandre PRIME – Chef du service Voiries et Dépendances

Les agents intéressés doivent retirer l'imprimé nécessaire auprès de la Direction des Ressources humaines (Hôtel de ville – 5^{ème} étage). Cette demande doit parvenir par voie hiérarchique **avant le 30 juin 2016.**